

FICHE DE POSTE

Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde

INTITULE DU POSTE : Conseiller Technique Fédéral- FFSA

PROFIL : Agent de développement et d'animation

Formation : Filière APA Licence minimum

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens hiérarchiques : L'agent de développement est placé sous l'autorité directe du Président du Comité Directeur. C'est à lui qu'il doit rendre compte de son action et, en son absence, au Trésorier puis au Secrétaire général.

Liens fonctionnels : Il travaille en étroite concertation avec les autres élus et salariés du comité ainsi qu'avec l'ensemble des agents de développement de la ligue et des comités départementaux de la région.

CADRE JURIDIQUE

L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires.
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

CDI 35h/semaine, temps plein. Prise de fonction du poste début 2019.

Rémunération : groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport (en fonction de l'expérience)

Période d'essai : 2 mois

MISSIONS ET ACTIVITES

Animation, Encadrement et développement :

- Développement des programmes sportifs départementaux (suivi du calendrier, recherche de partenaires, relation avec l'équipe technique régionale, animation et organisation des manifestations,...)
- Développement de l'accueil des personnes en situation de handicap dans le milieu sportif ordinaire (recensement des accueils, création de sections adaptées...)
- Activités administratives : participation aux réunions, gestion des dossiers, suivi des outils et documents de bilan et d'évaluation, élaboration des conventions
- Elaboration, mise en œuvre et animation de projets d'activité dans les institutions de la Gironde (identification des besoins, élaboration de projets en APS,...)
- Accueillir et accompagner des stagiaires
- Participer et contribuer au fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale (ETR)
- Organiser, participer et animer des actions de développement et de sensibilisation

FICHE DE POSTE

Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde

ponctuelles.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître le public concerné, le milieu institutionnel et l'environnement médico-social.
- Connaître le mouvement fédéral et le mouvement sportif.
- Connaître les politiques de l'Etat et des collectivités territoriales en matière de sport en direction des personnes en situation de handicap.
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels courants (Word, Excel, Power Point et Messagerie) et la navigation et la communication sur Internet.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles (Fluidité, syntaxe, orthographe).

APTITUDES

- Etre capable de travailler en autonomie, avoir le sens de la rigueur, savoir prendre des initiatives
- Etre capable d'organiser et d'animer une réunion.
- Etre capable d'encadrer un groupe sur le terrain.
- Etre capable de synthétiser et d'évaluer des projets
- Etre capable de mobiliser des capacités relationnelles en vue de développer et pérenniser un réseau de partenaires.

SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE

- L'agent travaillera en équipe avec des dirigeants, des bénévoles et des salariés
- Lieux de travail : Au siège de l'association, Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative. Le territoire d'intervention de l'agent est le département de la Gironde.
- L'agent de développement travaillera du mardi au samedi mais sera également amené à travailler ponctuellement le dimanche ou les jours fériés en fonction des manifestations sportives.
- Il peut également être amené à se déplacer, dans ou en dehors de la région, pour des périodes de plusieurs jours
- Il devra posséder le permis B

Candidature à envoyer au siège du Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde :

Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde.
Maison départementale des Sports et de la Vie Associative
153 Rue David Johnston
33000 Bordeaux
contact@cdsa33.org
Téléphone : 05-56-00-99-10
Fax : 09-59-23-99-10